

Zoom sur les professions agricoles



Les professions agricoles font partie des métiers où les déplacements sont réguliers, voir quotidiens. En effet, qu'il s'agisse d'agriculteurs exploitants ou d'ouvriers agricoles, l'une des particularités de ces professionnels est de couvrir et d'exploiter un territoire dédié et parfois vaste, et de s'y déplacer. La conduite représente donc un volet

indissociable à ce secteur d'activité.

Cette étude sur les actifs et la route apporte un éclairage sur cette profession aux pratiques routières très diversifiées et particulièrement exposée aux risques routiers.¹

Leurs usages et ressentis au volant

Les agriculteurs sont particulièrement concernés par les déplacements professionnels puisque **76 % d'entre eux conduisent régulièrement durant leur journée de travail** (contre 43 % au global des professions), soit la plus forte proportion toutes professions confondues. Pour ces déplacements, **les types de véhicules utilisés sont particulièrement variés** : 48 % des agriculteurs utilisent une voiture (contre 74 % au global), 32 % un VUL (versus 19 %) et 20 % un autre type de véhicule (versus 5 %). **Pour 45 % des agriculteurs, le véhicule utilisé est un véhicule de fonction** (contre 53 % au global).

Quant au temps passé sur la route, ils sont **71 % à passer moins de 1 heure dans leur véhicule par jour**. Seulement 4 % d'entre eux y restent 4 heures et plus. Ces professionnels conduisent majoritairement pendant la journée (à 73 %).

Concernant leur état d'esprit au volant, **ces trajets s'apparentent particulièrement à un acte routinier** (pour 48 % contre 39 % au global).

Leurs principaux comportements sur la route

Ils sont **77 % à avouer adopter un comportement à risque**, ce qui est au-dessous de la moyenne globale (85 %) mais reste élevé.

Parmi ces comportements dangereux, on retrouve l'usage du téléphone au volant. A noter cependant que les professions agricoles sont parmi les moins concernés par cet usage : 60 % déclarent recevoir ou émettre des appels en conduisant (contre 74 % au global). Les appels sont passés principalement vers les collègues (à 49 %).

Alors que le gouvernement vient d'annoncer l'interdiction du kit mains libres avec oreillettes au 30 juin 2015², l'étude montre que **les agriculteurs utilisent déjà à 43 % un kit mains libres sans fil** (versus 53 % pour l'ensemble des actifs).

Parmi les autres comportements à risque, on retrouve **la conduite en état de fatigue pour 77 %**, ce qui est très proche de la moyenne globale située à 78 %. Par ailleurs, prendre la route après avoir consommé plus de deux verres d'alcool concerne 26 % de ces professionnels (contre 16 % au global).

Enfin, **les agriculteurs déclarent à 25 % avoir déjà eu un accident ou reçu une sanction lors de leurs trajets professionnels** ces cinq dernières années, ce qui est moins élevé que la moyenne globale (34 %). La cause principale au paiement d'une amende ou à la perte de points est la vitesse excessive (respectivement à 69 % et 60 %). Ces professionnels agricoles ont d'ailleurs une bonne connaissance de la sanction encourue en cas de dépassement de la vitesse autorisée sur autoroute (61 % versus 58 %).

Leurs attentes en terme de prévention des risques routiers dans l'entreprise

La profession agricole juge la mise en place d'actions de prévention des risques routiers dans leur entreprise régulière à 25 % (versus 29 % au global) et inexistante à 38 % (contre 39 %).

Parmi les attentes des agriculteurs quant aux actions à mettre en place en entreprise, arrive en tête l'organisation d'une journée de sécurité routière (27 %), suivie de la réduction du nombre de déplacements professionnels (25 %).

¹ Echantillon de 141 personnes exerçant une profession commerciale parmi un échantillon de 1 001 personnes qui effectuent des déplacements professionnels avec un véhicule au moins une fois par mois.

² Source : Ministère de l'Intérieur, le 3 avril 2015.